

LE PLAN DE RELANCE, UNE MOBILISATION COLLECTIVE AU SERVICE DE LA RELANCE PUYDÔMOISE

Dès le début de la pandémie, l'État a mobilisé des mesures de soutien d'ampleur inédite s'illustrant dans le département par les mesures suivantes notamment : fonds de solidarité (17 844 entreprises bénéficiaires pour un montant de 202M€), prêt garanti par l'État (7 574 entreprises soit 1,06 Mds€), activité partielle (environ 20 000 entreprises soit 198M€) et des reports de cotisations sociales (près de 20 000 établissements employeurs de salariés pour près de 302M€).

Venant renforcer cette mobilisation de l'État immédiate et continue, le plan de relance de 100 Mds€ se déploie dans les territoires. Protéger l'économie, puis la relancer massivement et rapidement, tels sont les objectifs poursuivis par du plan de relance.

L'année 2021 doit être résolument marquée par l'investissement pour la création d'emplois, en faveur d'une économie plus écologique, plus compétitive et plus solidaire.

Afin d'accompagner cette dynamique dans le Puy-de-Dôme, le Préfet a mis en place un groupe de travail d'appui opérationnel aux entreprises (GAPOE) avec l'ensemble des partenaires (collectivités, chambres consulaires, services de l'État, opérateurs de l'État notamment).

Déployé avec rapidité, le plan de relance entre ainsi en résonance avec des projets structurants du territoire comme en attestent différentes aides déjà octroyées dans le département :

42 projets industriels soutenus (27,5M€), 7 000 entreprises bénéficiaires de baisse d'impôts de productions (100M€), multiples leviers à l'emploi en particulier pour les jeunes, engagement de grands chantiers de rénovation de bâtiments publics et de rénovation privée pour soutenir le secteur BTP.

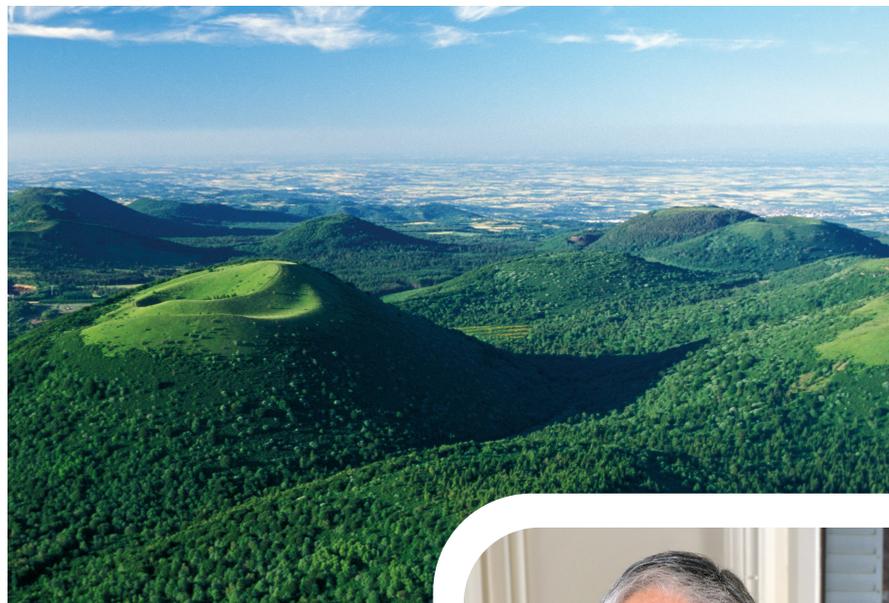
Ces premiers résultats concrets pour notre territoire ont été possibles grâce à la mobilisation des services de l'État et de ses partenaires au service des acteurs économiques. « J'aimerais saluer ici le rôle particulièrement actif joué par les réseaux consulaires, notamment la CCI Puy-de-Dôme Clermont Auvergne Métropole, au sein de cette équipe puydômoise du développement de l'économie de l'emploi et des territoires.

Cette coopération s'incarne notamment dans notre RDV bi-mensuel en direct sur Facebook « Les rencontres virtuelles Entreprises et Territoires » réunissant intercommunalités et entreprises aux côtés de la CCI et bien sûr de la Préfecture.

Je souhaite que ce partenariat se poursuive au travers notamment du comité local de cohésion des territoires dont la CCI est membre. L'engagement de réflexions communes sur la notion d'ancrage territorial et de la relation

vertueuse doit unir les entreprises et les territoires. Continuons sur cette voie ! »
M. Philippe Chopin, Préfet du Puy-de-Dôme.

www.planderelance.gouv.fr



> M. Philippe CHOPIN, Préfet du Puy-de-Dôme



> ©S.Bullo

«LE FAIRE ENSEMBLE» SUR NOTRE TERRITOIRE

Le Gouvernement a choisi de s'appuyer sur les CCI pour la mise en œuvre du Plan France Relance. En complément des initiatives déjà mises en œuvre dans nos territoires pour soutenir les entreprises et les aider à se relancer, la CCI a également réalisé des actions massives de sensibilisation et d'accompagnement des TPE-PME. Un territoire n'existe ainsi que par les énergies qui le façonnent. Nos entreprises, mais aussi l'ensemble des acteurs publics, attendent de nous, représentants du monde économique, d'être disruptifs. Aujourd'hui plus qu'hier, le développement économique doit être appréhendé de façon globale, décloisonnée et projeter un modèle collaboratif et transversal. Ce qui est essentiel, c'est que nous puissions travailler ensemble au service des entreprises, c'est important aujourd'hui et cela le sera encore plus demain.

L'économie va devoir relever des défis climatiques, environnementaux, sociétaux. Ces enjeux sont importants, ils nécessitent des solutions partenariales et co-construites. Cette combinaison de performance économique et de dynamique collective doit être continuellement perpétuée par ses forces vives, entrepreneurs, politiques, collectivités, représentants économiques.

Claude Barbin,
Président de la CCI Puy-de-Dôme
Clermont Auvergne Métropole

Formation

CCI PUY-DE-DÔME
CLERMONT AUVERGNE MÉTROPOLÉ

RECRUTEZ EN ALTERNANCE POUR ANTICIPER LA RENTRÉE

BAC EN 1 AN

- Vendeur(euse) Conseiller(ère) Commercial(e)

BAC+2 EN 1 AN

- Assistant(e) de Manager
- Assistant(e) Ressources Humaines

formation@puy-de-dome.cci.fr
04 73 44 72 20

BACHELOR - BAC+3 EN 1 AN

- Responsable de Développement Commercial Immobilier **NEW**
- Chef de Projet Web et Stratégie Digitale **NEW**
- Responsable de Développement Commercial
- Responsable en Commerce International
- Responsable d'Exploitation Tourisme Hôtellerie Restauration
- Responsable Logistique (Temps plein)